

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26478**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle DOMAINE:Droit,économie,gestion MENTION:Commercialisation des produits alimentaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Le président de l'Université de Bordeaux, Le recteur de Bordeaux, Le chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

221w Commercialisation de produits alimentaires

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme peut exercer les activités suivantes:

organiser l'activité d'un ou plusieurs rayons de produits alimentaires frais ou hors frais sur une surface de vente (notamment dans la grande distribution): superviser les flux de vente; mettre en place les opérations commerciales; identifier les besoins de la clientèle et la conseiller; accroître la rentabilité commerciale de la surface de vente

organiser l'activité du service commercial au sein d'une entreprise de l'industrie agroalimentaire: analyser les informations sur un produit ou une gamme; concevoir, mettre en place et évaluer des actions de promotion; prospecter et assurer le suivi d'une clientèle de particuliers ou professionnels

Il exerce ses activités dans le respect de la réglementation du commerce, de la stratégie commerciale de l'enseigne/ l'entreprise, et des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire

Le titulaire du diplôme est capable de:

situer l'entreprise ou l'organisation dans son contexte socio-économique, spécifiquement celui de l'agroalimentaire

travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de services différents

maîtriser le vocabulaire technique de la vente et de la sécurité alimentaires

piloter et conduire un projet en prenant en compte les différents domaines de la gestion des

entreprises(gestion comptable et financière, marketing, gestion de la relation client, gestion de production...)

comprendre les choix du consommateur et les déterminants de la demande: interpréter l'évolution du marché; distinguer la tendance et l'évolution saisonnière ou cyclique; conseiller la clientèle sur les produits

collaborer et prendre part aux choix stratégiques de développement de l'unité commerciale; déterminer les objectifs de stratégie de vente de son secteur; organiser son secteur

suivre et analyser les données d'activité du secteur, du rayon ou du service; proposer des axes d'évolution

mettre en valeur une famille de produits: gérer l'approvisionnement en marchandises et contrôler leur stockage; définir un plan d'implantation adapté; mettre en place des opérations commerciales; organiser des opérations promotionnelles auprès de la clientèle

maîtriser les techniques et pratiques de la négociation

conduire une démarche qualité sous la responsabilité de la direction: contrôler l'application des procédures d'hygiène et de sécurité alimentaire; mettre en place des actions correctives en cas d'anomalie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans les entreprises de l'agroalimentaire, des PME aux grands groupes, aussi bien dans les services commerciaux et qualité de l'industrie que dans le commerce de détail ou dans le commerce de gros ou aux professionnels

Le titulaire du diplôme peut accéder aux emplois suivants:

chef de rayon, chef de secteur

manager de rayon fabrication alimentaire frais

commercial, cadre commercial

assistant qualité

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1502 : Management/gestion de rayon produits alimentaires

D1509 : Management de département en grande distribution

D1506 : Marchandisage

M1706 : Promotion des ventes

D1107 : Vente en gros de produits frais

Réglementation d'activités :

Les métiers auxquels prépare le diplôme ne sont pas des activités réglementées

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme de Licence Professionnelle «Commercialisation des Produits Alimentaires» est délivré au terme d'une formation en 2 semestres. La licence professionnelle est accessible après une formation de 2 ans après le baccalauréat.

Les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire principalement d'un DUT tertiaire (Techniques de Commercialisation, Gestion des Entreprises et des Administrations), Génie Biologique, Génie Chimique, Hygiène Sécurité Environnement; d'un BTS tertiaire (Négociation et Relation Client, Management des Unités Commerciales), Bioanalyses et Contrôles, Qualité dans les Industries Alimentaires et les Bio-industries; d'un BTSA (Sciences et Technologies des Aliments, Commerce des Vins et Spiritueux); ou à toute personne ayant validé une deuxième année de licence en Sciences de la vie ou Economie et Gestion...

La sélection des candidats s'effectue sur dossier, par un jury composé, outre le responsable de formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation

UE1:MISE A NIVEAU ET ACTIVITES TRANSVERSES PRE PROFESSIONNELLES CREDITS 4(50H)

UE2:VENTE ET RELATION CLIENT CREDITS 11(110H)

UE3:SPECIFICITES DU SECTEUR AGRO ALIMENTAIRE CREDITS 9(90H)

UE4:PROJET TUTEUR CREDITS 6(150H)

UE5:POLITIQUES COMMERCIALES ET GESTION DE L'ENTREPRISE CREDITS 11(120H)

UE6:QUALITE ET SECURITE CREDITS 7(80H)

UE7:STAGE CREDITS 12(420H)

UE8:ENGAGEMENT DE L'ETUDIANT(UE FACULTATIVE)CREDITS 1

Modalités de contrôle des connaissances

Un examen terminal et/ou un contrôle continu pour chacun des enseignements des UE 1, 2, 3, 5 et 6

Un rapport ou mémoire, une soutenance et une note de suivi professionnel pour les UE 4 et 7

Deux sessions d'examen

Modalités de capitalisation et de compensation:

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des modules qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire

La Licence Professionnelle est validée lorsque

la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20

la moyenne des UE4 et 7 est égale ou supérieure à 10/20

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé pour une durée illimitée

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité
En contrat d'apprentissage	X	NON
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Membres permanents de la commission de VAE, responsable de la formation, intervenants dans la formation (un enseignant-chercheur et un professionnel)

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Licence professionnelle: Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2016 accréditant l'Université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

N° d'accrédiation : 20160681

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants

<http://www.u-bordeaux.fr/Formation/Enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

<https://iut-perigueux.u-bordeaux.fr/Formations/Licences-professionnelles2/CPA-Commercialisation-des-Produits-Alimentaires-ex-CSPA>

http://www.u-bordeaux.fr/formation/2016/PRLP_143/commercialisation-des-produits-alimentaires

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Bordeaux -Site de Périgueux

Campus Périgord

Rond-point Suzanne Noël

CS21201

24019 Périgueux Cedex

Historique de la certification :

La Licence Professionnelle «Commercialisation des Produits Alimentaires» a été créée en 2002 au sein de l'Université Bordeaux IV, initialement sous l'appellation «Commercialisation et Sécurité des Produits Alimentaires»